

# LE PROGRAMME

# PIRATE

Export réalisé le 22/09/2024

**NOS IDÉES VOUS PLAISENT ? PIRATEZ-LES !**



# SOMMAIRE

<b>Institutions</b>	.....	<b>3</b>
<b>Financement des candidats</b>	.....	<b>4</b>
<b>Proposition</b>	.....	<b>4</b>





## **INSTITUTIONS**

# FINANCEMENT DES CANDIDATS

## Institutions

Au programme depuis Décembre 2018

La candidature à une élection ne devrait pas être une charge pour un citoyen. Il faut donc mettre en place les mesures permettant une équité entre candidats d'un point de vue financier.

## PROPOSITION

Les Pirates proposent donc que l'État prenne en charge l'ensemble des dépenses dites R.39 des candidats.

Pour réduire l'impact financier de cette mesure, les pirates préconisent la mise en place :

- Du bulletin unique.
- D'un livret de propagande électorale imprimé par l'État et comprenant l'ensemble des professions de foi des candidats.

La limitation des candidatures « farfelues » et/ou les abus de candidature, une plateforme de soutien en ligne pourra être mis en place, être candidat demandant un certain nombre de soutiens (nombre lié à l'élection).

## MISE À DISPOSITION D'UN BUDGET POUR CHAQUE CANDIDAT

La candidature à une élection ne devrait pas être une charge pour un citoyen. Je propose donc que l'État définisse un budget pour chaque élection, qui sera à disposition des candidats.

Cette proposition impose naturellement plusieurs restrictions :

- Interdiction totale des dons à un candidat.
- Interdiction de tout financement hors budget défini par l'État (pas de don, pas de prêt).